



CGT FINANCES PUBLIQUES
DE LA GIRONDE

24, rue François de Sourdis
33060 Bordeaux cedex
☎/ fax 05 56 90 76 93
✉ cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr

17° étage, Tour A (porte 1718)
Cité administrative – Boite 85
33090 Bordeaux cedex
☎ 05 56 24 81 52 Fax 05 56 24 86 34
✉ cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr

Bordeaux, le 1er juillet 2014.

Compte rendu du CDAS du 1er juillet 2014.

Le deuxième Comité Départemental Action Sociale de l'année s'est tenu le 1er juillet 2014. L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du P.V. du 18 février 2014
- Point sur les actions du Bilan Initiative Locale (BIL)
- Enquête nationale sur le logement
- Questions diverses

Le P.V. a été approuvé à l'unanimité par les organisations syndicales.

Concernant les actions BIL du 1er semestre :

La première permanence de la conseillère juridique a eu lieu à Libourne. Succès de cette initiative puisque 5 agents se sont inscrits. Dans un souci de proposer un service de proximité, la Délégation va donc étendre ces permanences à tout le département (possibilité de permanences téléphoniques). La CGT fait remarquer que malheureusement tous les agents ne bénéficient pas d'autorisation d'absence pour cela puisque ces autorisations sont laissées au bon vouloir des chefs de services. La CGT demandera que cette possibilité soit ouverte à tous les agents durant les heures de services.

L'action de la conseillère en économie sociale et familiale (CESF) se focalise sur des situations complexes avec souvent un surendettement important.

Deux réunions d'informations sont prévues :

- le 25 septembre à la DRFIP, en partenariat avec la MGEFI, sur le thème des A.V.C.
- le 7 octobre à la Cité administrative sur la maladie Alzheimer

Pour ces deux réunions, il ne faudra pas manquer de s'inscrire auprès de la délégation, dès la parution sur Ulysse 33.

Il y a déjà 24 inscrits à la mini colonie de Toussaint à Taussat, au bord du bassin d'Arcachon. Il reste encore des places, pensez à inscrire vos enfants avant le 3 septembre.

La délégation, comme ailleurs, doit fonctionner avec de moins en moins de personnel. Le Secrétariat Général préconise donc de favoriser au maximum les partenariats, notamment avec l'ATSCAF.

A la demande des organisations syndicales, une **enquête sur le logement social** a été effectuée. Elle intervient pour orienter la politique du logement au ministère. De cette enquête, il ressort que tous les logements du ministère sont occupés et que les rotations ne sont pas très importantes. L'accès au parc préfectoral reste restreint, seulement 13 attributions sur 50 demandes déposées en 2013. Le constat fait par la CGT est que l'accès au parc social est conditionné par des plafonds de revenus trop bas. Beaucoup d'agents dépassent ces plafonds et ne peuvent donc pas y avoir accès. Notre revendication est de revoir ces barèmes d'attribution. Les assistantes sociales sont intervenues pour dénoncer des problèmes de fond qui ne sont pas pris en compte pour l'attribution de logement. Par exemple, dans le cas d'une grossesse, l'enfant à naître ne sera pris en compte que lors de sa naissance.

Cette enquête départementale sur le logement ne tient pas compte des retraités, nous avons donc demandé un complément d'enquête. En ce qui concerne les retraités, quel que soit leur situation économique, ils ne sont pas prioritaires sur les logements du parc préfecture. La CGT demande que les besoins des retraités soient pris en compte à tous les niveaux : mise aux normes autonomes, création de mini-résidence personnes âgées, etc.

Une mise à jour du guide pratique de l'action sociale arrivera en septembre.

Les représentants du CDAS:

Caroline DUPLA, Raphaële JOLLIVET, Nadège VIRY et Catherine GUILLON

Expert retraité: Lydie MASSE